



Éditorial



Depuis quelque temps, le bouche-à-oreille fonctionne dans Tarnac et nombreux sont ceux qui parlent de l'aménagement du tour du plan d'eau. De nombreuses personnes ont déjà fréquenté la passerelle et ont fait part de leur satisfaction de voir notre plan d'eau mis en valeur.

C'est un atout supplémentaire pour le développement de notre commune tout comme le camping que nous essayons de requalifier, le projet d'aménagement d'une aire de camping-car, la mise en place d'activités gratuites de sport nature sur la plage l'été ou de manifestations de qualité, le soutien aux associations, le nettoyage de nos chemins de randonnée créés par l'ARHA, la création d'un tiers lieu, la mise en valeur du bourg, de sa place, de son église et des petites maisons.

Tout cela contribue à mieux vivre dans notre commune et favorise l'accueil des visiteurs curieux qui découvrent notre région. Le 17 juin, la promenade musicale autour de la nouvelle passerelle sera une occasion de découvrir de façon originale ce site.

Marie-Rose Bourneil

Budget 2017

Le budget 2017 se construit à partir du bilan 2016 (appelé compte administratif) et des subventions de l'état et des impôts prélevés.

1 - Bilan 2016

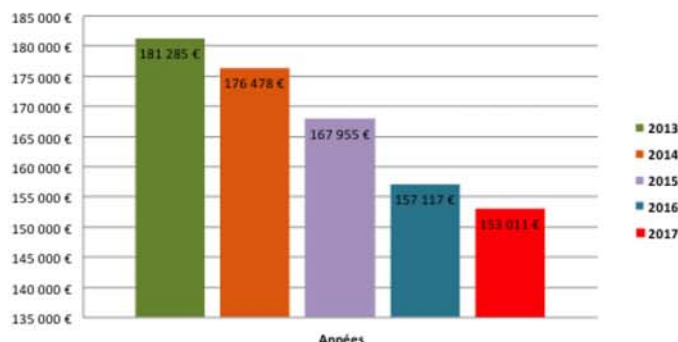
La section de fonctionnement a dégagé en 2016 un excédent de 79 335 € ce qui donne un résultat de clôture positif de 266 803 €.

La section d'investissement affiche quant à elle un résultat d'exercice 2016 de 52 820 €, ce qui porte le résultat de clôture positif de la section d'investissement à 429 428 €.

2- Subventions 2017

L'État poursuit l'étranglement des finances communales en continuant à réduire sa subvention au titre de « la contribution de la commune au redressement des finances publiques »... La dotation de fonctionnement est passée de 181 285 € en 2013 à 153 011 € en 2017.

Evolution de la Dotation d'Etat



3 - Impôts 2017

Notre communauté de communes de Vézère-Monédières-MilleSources a eu, lors de sa création, obligation d'harmoniser ses taux de Taxe d'Habitation, de Foncier Bâti et de Foncier Non bâti.

La municipalité a donc décidé de modifier la part communale de ces 3 taxes de telle sorte que la pression fiscale sur les ménages (commune + comcom) reste la même que l'an dernier.

Ce qui donne:

Taxe d'Habitation 2016 : 16,70 %, 2017 : 16,36 %

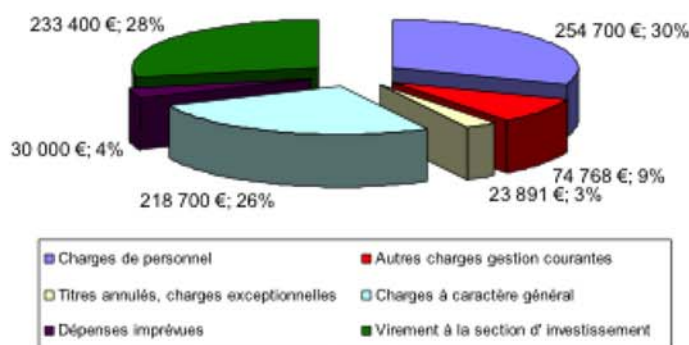
Taxe Foncière 2016 et 2017 : 20,85 %

Taxe Foncière (Non bâti) : 2016 et 2017 : 125,87 %

4 - Budget 2017

Le budget s'établit en équilibre recettes/dépenses à 854 977 € pour la section de Fonctionnement et à 1 089 855 € pour la section d'Investissement. Le détail du budget est bien sûr à votre disposition en mairie.

Dépenses prévisionnelles 2017



Aménagement autour du lac

La commune a inauguré en 1982 le lac et le camping municipal, équipements créés pour favoriser l'accueil et le développement des loisirs, sur la propriété de la famille Sauviat, propriété que la commune venait d'acquérir.

Depuis 2014, nous essayons de **requalifier cet espace remarquable** pour qu'il soit un atout important de redynamisation de notre commune: réensablement annuel de la plage, plantation d'arbres, installation d'une table de ping-pong et de tables de pique-nique, création d'un espace de tir à l'arc, aménagement d'un chêne remarquable pour pratiquer la grimpe d'arbre, poursuite de la requalification du camping, projet d'une aire de vidange pour camping-car, etc. L'aménagement complet prend forme.



Depuis mai, **un étonnant platelage bois permet de faire le tour du lac**. Sa réalisation n'a pas été simple dans ce milieu humide à préserver. Le chantier d'insertion qui a effectué le travail a œuvré dans des conditions difficiles. Le résultat est impressionnant: de nouveaux points de vue s'offrent aux promeneurs qui déjà apprécient cet équipement. La municipalité va travailler à la mise en valeur de ce lieu, en y réalisant un parcours d'interprétation ludique et pédagogique.

De nombreux promeneurs ont déjà emprunté cette passerelle: beaucoup apprécient cette promenade qui est réservée aux piétons. Le site est évidemment interdit aux vélos, motos et autres engins motorisés. Une signalisation spécifique va bientôt l'indiquer.

Cet été, les **activités sportives gratuites** (canoë-kayak, tir à l'arc, grimpe d'arbre, swing golf) vont reprendre les **mardis et vendredis après-midi** dans un site encore plus accueillant. Le prochain bulletin « spécial été » vous en donnera le calendrier précis.



Samedi 17 juin : promenade musicale avec le duo Sweetest Choice

À 18h, autour de la passerelle bois, une promenade - errance de pièces vocales et instruments (trompette, guitare) suivi d'un apéritif au plan d'eau.

Ces « speechless songs » - chansons sans paroles - sont mises à nu par le souffle de la trompette (Sébastien Cirotteau) et l'épuration d'une guitare 12 cordes (Benjamin Glibert). Une instrumentation sans artifice, souvent réduite par rapport aux originaux, pour faire entendre la force de ces mélodies écrites pour les plus grands poètes.

Sweetest Choice, c'est aussi une parenthèse musicale douce et intimiste. Un instant de détente où chacun peut se laisser aller à une expérience sensible et inédite. Les concerts de Sweetest Choice sont des moments d'exception où musique et environnement se confondent.

Service civique

Depuis le 24 avril 2017, **Benoît MAZURIER**, un animateur « service civique », effectue au sein de notre commune une mission de 8 mois.



Son rôle consiste à **développer les activités communales de sport loisirs** :

- * contribuer à l'entretien des chemins de randonnées créés par l'ARHA en 1993,

- * accompagner les randonneurs qui souhaitent les découvrir: Randonnées tous les mercredis le matin, RV place de la Mairie à 9h et pour les personnes qui se déplacent plus lentement, RV à la maison communale, tous les jeudis l'après-midi, à 14h.

- * aider les animateurs dans le cadre du périscolaire deux après-midis par semaine.

Il numérisera également les tracés des circuits que les randonneurs qui possèdent un smartphone pourront prochainement charger. Cet été, en plus des randonnées, il organisera des tournois et secondera l'animateur sport loisirs au plan d'eau.

Les activités déjà mises en route sont affichées dans le bourg et les villages.

Points d'apport volontaire

La commune est en train de réorganiser les points d'apport volontaire qui comprennent: les bennes pour le verre, les bennes pour le papier et les bennes pour les emballages.

Le nouveau point principal (situé aux nouveaux ateliers municipaux), les deux points annexes (salle des fêtes et terrain de tennis) sont en cours d'aménagement. Des bennes à verre seront installées dans les plus gros villages. L'objectif est de mieux trier pour réduire les coûts. Le prochain journal reviendra en détail sur le plan de collecte des ordures ménagères et le tri sélectif.



Élections

Vous trouverez sur le site de la commune tous les résultats des 1er et 2e tours. Les **élections législatives se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin de 8h à 19h.**

Limitation à 19 tonnes

Dans un souci de préservation de nos routes communales, étroites et sinueuses qui souffrent beaucoup du passage des camions, le conseil municipal du 20 avril 2017 a décidé de **limiter à 19 tonnes le passage sur nos routes.** L'objectif n'est pas d'interdire l'exploitation de nos forêts mais d'obtenir des négociants en bois et des transporteurs un respect de nos infrastructures. Des dérogations seront accordées sur présentation d'une demande motivée.

Route de Lacombe



La troisième tranche de travaux de **réfection de la route de Lacombe** va prochainement débuter. C'est l'entreprise Colas qui a remporté l'appel d'offres. Le montant de la dépense s'élève à 77913 € TTC, la commune touchera

une subvention du Conseil départemental de 22 800 €.

Il faudra attendre 2018 et la subvention du Conseil départemental de 15 000 € pour atteindre enfin Lacombe.

Cette charge financière très importante pour la commune est une raison supplémentaire pour appliquer avec discernement la limitation à 19 t sur nos routes communales.

Aménagement de l'ancienne poste

Les travaux vont enfin pouvoir démarrer. L'appel d'offres a été lancé, les plis ont été réceptionnés le 26 mai, le **Conseil Communautaire du 9 juin** retiendra les entreprises.

IPNS

retrouvez toute l'actualité municipale sur www.vivreatarnac.fr, rubrique « vie municipale »

Décès d'Armand Gatti, poète et auteur dramatique

L'écrivain Armand Gatti, Tarnacois de cœur, est décédé le 6 avril 2017 à l'âge de 93 ans. Pour l'état civil, il était Dante Sauveur Gatti. Pour nous tous, il était et restera à jamais Armand Gatti, poète, dramaturge, né en 1924 à Monaco, fils d'Auguste Rainier Gatti, éboueur, et de Letizia Luzona, femme de ménage. Il sort tout juste de l'adolescence quand l'Allemagne nazie occupe la France. **Il rejoint le maquis de la Berbeyrolle en Corrèze en 1942.** Il est arrêté à Tarnac l'année suivante. Emprisonné à Bordeaux puis transféré à Hambourg, il s'évadera du camp pour rejoindre l'un des maquis dirigé par Guingouin.



C'est Jean Vilar qui crée en 1959 sa première pièce au TNP, « Crapeau-buffle ». En 1968 « La Passion du général Franco » est interdite. Obsédé par le besoin de toucher le public populaire, Armand Gatti renonce rapidement au théâtre traditionnel. À partir de 1973, il se consacre à « la Parole errante », ateliers d'écriture et d'élaboration de spectacles avec ceux qu'il appelle « ses loulous » (analphabètes, chômeurs, immigrés, marginaux, prisonniers).

État civil

Décès:

M. Michel VETIZOU, décédé le 17/04/2017
M. Marc VINTEJOUX, décédé le 27/04/2017
Mme Yvonne SOULAT, décédée le 10/05/2017

Naissance:

Adèle PRIOUX, d'Antoine PRIOUX et de Lucie CARPENTIER

Urbanisme:

M. et Mme REINBOLD, pour une véranda à Merciel

En 2010, au cours d'une résidence sur le plateau de Millevaches, il a créé « **Science et résistance battant des ailes pour donner aux femmes en noir de Tarnac un destin d'oiseau des altitudes** » avec trente étudiants français et étrangers, au gymnase du lycée forestier de Neuvic.



Les 6, 7 et 8 mai, la municipalité de Tarnac lui a rendu hommage: une **représentation théâtrale** de l'« Histoire de Marie » à la salle des fêtes, **une exposition** de son œuvre à la grange municipale et un **temps de recueillement** dans sa cache de la Berbeyrolle.



Agenda

Lou Liadour

Jeudi 15 juin à 14h à l'école Spectacle jeune public gratuit ouvert à tous « La mouette et le chat », compagnie Chamboultothéâtre

Jeudi 15 juin à 20h30 salle des fêtes Télémillevaches a 30 ans

Comité des fêtes

Samedi 24 juin, à 19h30 Feu de la Saint Jean, restauration, bal

MGT

Vendredi 2 juin à 21h « Lord Rectangle » musique Calypso

Mercredi 7 juin à 21h « Sourdures », bal contemporain

Samedi 10 juin à 21h « Ruhland », impro guitare, batterie, saxo

Samedi 17 juin Informatique ou liberté - Présentation des enjeux

Dimanche 25 juin à 21h « Antifer » (chanson/protest song)

Jeudi 29 juin à 21h « Threesome » - Éric Brochart

TARNAC – Mairie & Agence Postale

ouverts de 9h à 12h sauf mercredi et dimanche

tel.: 05 55 95 53 01 – fax: 05 55 95 18 37 – mairie.tarnac@orange.fr